

un directeur ou une directrice à 100%

La FASL a pour but la promotion et la mise en œuvre de la politique d'animation socioculturelle à Lausanne, en particulier par les activités des 17 centres ou maisons de quartier. Elle contribue à améliorer la qualité de vie de la population lausannoise et vise le renforcement de la cohésion sociale.

Sous l'autorité du Conseil de Fondation et de son comité, la directrice ou le directeur trace les lignes directrices de la FASL et prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement des centres socioculturels, des maisons de quartier, des terrains d'aventure et des projets d'animation, tout en développant une démarche participative avec les associations concernées et les professionnels travaillant au sein de la FASL. Il ou elle assume la responsabilité de la gestion des ressources humaines de la FASL, de la gestion administrative et financière et assure la communication interne et auprès des divers partenaires.

Missions principales

- Proposer au Conseil les lignes directrices de la FASL et les objectifs opérationnels à court, moyen et long terme; vérifier l'adéquation des projets mis en œuvre.
- Prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la FASL et des lieux d'animations, en respectant les compétences des organes associatifs et les engagements conventionnels passés avec les associations.
- Assurer la gestion des ressources humaines de la FASL, sa gestion administrative et financière; en particulier, élaborer et gérer le budget, et développer l'argumentation pour la négociation par le Conseil de la convention de subventionnement avec la Ville de Lausanne.
- Développer une politique de communication active à l'interne et auprès des divers partenaires.
- Elaborer avec les professionnels et les associations concernées des outils communs contribuant à identifier les besoins des quartiers et permettant une évaluation qualitative et quantitative des prestations délivrées.

Profil souhaité

- Expérience dans l'organisation et la coordination opérationnelle des ressources administratives et financières. Une expérience de direction d'une institution du domaine social serait un atout.
- Intérêt marqué pour le domaine de l'animation socioculturelle.
- Capacité à mettre en œuvre des démarches participatives dans les processus décisionnels, tout en assumant pleinement la responsabilité de la prise de décision au terme du processus.
- Excellentes capacités de communication et de négociation; bonnes facultés d'adaptation et aptitude à prévenir et résoudre les conflits.
- Capacité d'analyse et de synthèse dynamique.
- Maîtrise souhaitée de l'allemand et l'anglais.
- Flexibilité pour travailler parfois en soirée et le samedi.

Les candidats doivent être en possession d'un titre universitaire ou HES

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à Monsieur Jacques-André Vulliet, directeur ad-intérim, au 021 626 43 70.

Date d'entrée en service: 1^{er} septembre 2018 ou à convenir

Adressez votre candidature accompagnée des documents usuels à:

FASL

Monsieur Philippe Lavanchy

Président de la FASL

Ch. de Malley 28, 1007 Lausanne

philippe.lavanchy@fasl.ch

Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets (CV, lettre de motivation, attestations) et correspondant au profil.

Délai de postulation: 16 avril 2018